



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



COMMUNIQUÉ FINAL DE LA RÉUNION DU COMITE NATIONAL DE GESTION DES INONDATION du 16 DÉCEMBRE 2025

Le 16 décembre 2025, s'est tenue, sous la présidence de Monsieur Cheikh Tidiane DIEYE, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, une réunion du comité national de gestion des inondations, en présence, des Gouverneurs de région, de plusieurs députés et maires, de la société civile, des représentants des communautés, des entreprises de travaux ainsi de toutes les structures opérationnelles compétentes. Concernant ces dernières, il s'agit, entre autres, de l'Office national de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), de l'Agence de Développement municipal (ADM), de la Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations (DPGI), de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP), du Génie militaire, de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX), de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE), du Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES), du Projet d'Achèvement de Jaxxay et du Programme Tawfekh Yaakaar (PAJ), du Service national d'Hygiène, etc.

L'objectif de cette rencontre était de faire :

- le bilan des actions mises en œuvre durant l'hivernage 2025 ;
- le point sur les projets et travaux d'assainissement d'eaux pluviales prévus pour l'hivernage 2026.

Dans son propos introductif, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a rappelé les diligences anticipatives entreprises en 2025 pour gestion efficiente d'avant-pendant-après hivernage, avec une bonne maîtrise des inondations sur la quasi-totalité du territoire national, mise à part des difficultés notées dans la région de Diourbel avec d'importants dégâts ; ce qui a d'ailleurs conduit au déclenchement d'un plan d'actions d'urgence soutenu par l'octroi d'une enveloppe de 2,5 milliards pour mener des opérations visant à libérer les zones inondées.

Il a dressé le bilan des actions préventives et curatives, tout en déclinant une vision basée une Stratégie nationale de Gestion intégrée du Risque d'Inondations qui prend en compte l'aménagement du territoire et l'occupation des sols, avec des solutions durables fondées sur la nature.

Parallèlement à cette dynamique, des projets et travaux importants sont prévus sur toute l'étendue du territoire en perspective de l'hivernage 2026. Il s'agit, entre autres, du projet structurant de drainage des eaux pluviales de Tivaouane d'un coût de 7,7 milliards de FCFA lancé le 10 novembre 2025 et qui impactera plus de 86.000 personnes, des travaux complémentaires d'un coût de 11 milliards prévus à Touba pour renforcer l'efficacité des ouvrages et dont le lancement aura lieu dans quelques jours, ainsi que des opérations de terrassement à Yaféra, Kaymor, Ziguinchor, ZAC Mbao, etc.

A l'issue de la réunion, Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a formulé les recommandations suivantes :

- Pour une gestion durable et efficiente du matériel de pompage déployé durant l'hivernage 2025, faire procéder par les structures opérationnelles compétentes, sous la supervision des Gouverneurs de régions, au ramassage, à l'entretien et au reconditionnement ;
- Réorganiser le Comité national de Gestion des Inondations suivant un format plus inclusif et plus mutualiste. Ce CNGI devra se réunir dès le mois de mars 2026 pour affiner les mesures de prévention et de gestion des inondations à mettre en œuvre, identifier les responsables directs ou associés et fixer des échéances. Ces mesures concernent aussi bien les inondations pluviales, fluviales et par remontée de nappe. A l'issue de cette réunion nationale, les Gouverneurs convoqueront les Comités régionaux de Gestion des inondations pour élaborer leurs plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi-évaluation ;
- Pour toutes les structures opérationnelles, accélérer et finaliser dans délais les travaux prévus dans les PTBA respectifs et qui auront un impact en 2026 ou, à défaut, prévoir dès à présent des mesures conservatoires. Sur ce point, les Gouverneurs de région sont invités à faire le suivi nécessaire, en relation avec les structures responsables qui devront mettre à leur disposition toutes les informations requises ;
- Renforcer les moyens de prévision et de surveillance du climat et des écoulements en vue d'affiner l'alerte précoce sur les événements pluvieux ;
- En application du décret n°2025-1184 du 16 juillet 2025 déclarant d'utilité public le projet de préservation des voies d'eau naturelles et des réseaux dormants susceptibles d'être réactivés par une pluie exceptionnelle, engager, par l'intermédiaire des Gouverneurs de Dakar, Kaolack, Diourbel, Kédougou, Kaffrine, Tambacounda, la mise en place les commissions d'évaluation et de recensement des impenses.
- Présenter au Gouvernement dans les meilleurs délais possibles la Stratégie nationale de Gestion des inondations, en incluant les Plans de Gestion de Risque d'Inondation (PGRI), les Plans de Prévention de Risque d'Inondation (PPRI) et l'ensemble des outils numérique de surveillance des ouvrages en temps de pluie (télégestion, Gestion et Maintenance par Ordinateur assisté [GMAO]).